



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales</p> <p>1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service</p> <p>DGER/MAPAT/2014-42</p> <p>22/01/2014</p>
---	---

Date de mise en application : 24/01/2014

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 23/01/2014

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Enquête statistique réalisée au 1er février 2014 sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
Haut-commissariat de la République des COM
Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
Établissements d'enseignement agricole privés sous contrat
Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organismes responsables
d'établissements d'enseignement agricole privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Résumé : La présente note de service définit les objectifs, les modalités d'application et de traitement de cette enquête

Textes de référence : Art L811-1 et L813-1 du code rural
Rapports annuels de performance LOLF
Enquête statistiques publiques (Cf. CNIS)

Table des matières

1 . Les objectifs de l'enquête	3
2 . La population cible interrogée.....	3
3 . Le déroulement de l'enquête.....	4
3.1 Instructions aux établissements ou sites.....	4
3.2 Questionnaire d'enquête	4
3.3 Instructions aux SRFD.....	5
3.4 Accès à l'outil d'enquête en consultation par les fédérations	5

Rappel : depuis 2013, l'enquête est exhaustive

Depuis 2013, les modalités de l'enquête ont évolué. Tous les établissements sont désormais mobilisés pour réaliser l'enquête sur le suivi des sortants de l'enseignement technique agricole. L'enquête est passée de l'interrogation d'un échantillon à l'exhaustivité.

L'objectif est de consolider l'enquête nationale pour permettre d'obtenir une meilleure représentativité des formations au niveau de l'option, de l'affiliation et de la zone géographique notamment les régions. Cette organisation doit également permettre aux établissements de disposer d'un maximum de données sur le devenir de leurs sortants en cohérence avec leur mission d'insertion. A cet effet, un effort particulier est recommandé pour collecter les réponses en utilisant pour ce faire tous les moyens à disposition en particulier la relance par téléphone. Ce travail permettra d'obtenir au niveau national et aux niveaux régional et local un taux de réponse élevé.

Le passage à l'interrogation exhaustive pour l'enquête d'insertion à sept mois, entraînant une charge de travail supplémentaire, est compensé par une décharge de la réalisation de l'enquête à trente-trois mois pour tous les établissements.

L'enquête sur le suivi des élèves (y compris les étudiants du cycle supérieur court) sortant des établissements d'enseignement technique agricole est mise en œuvre au 1^{er} février 2014. Cette enquête annuelle a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique en décembre 2009 pour une période de 5 années. Cette enquête est comparable à celle conduite par le ministère de l'éducation nationale (MEN) auprès de ses établissements de l'enseignement scolaire, appelée IVA (enquête sur l'insertion dans la vie active).

1. Les objectifs de l'enquête

L'enquête permet d'appréhender, au 1^{er} février 2014, le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole et d'analyser les modalités de leur insertion scolaire et professionnelle. Cette enquête s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole, en particulier au niveau des établissements (Art L811-1 et L813-1 du code rural) .

Cette enquête s'adresse à tous les cycles de formation avec pour objectif le suivi de l'insertion scolaire et professionnelle. Elle présente un intérêt opérationnel pour les partenaires en charge de l'orientation et du suivi de l'insertion professionnelle.

Les informations collectées seront analysées à l'échelon national par la DGER et AgroSup Dijon-Eduter. Les résultats agrégés feront l'objet de publications (Panorama de l'enseignement agricole, StatEA, etc.). Ils pourront être utilisés le cas échéant pour enrichir les « fiches diplômes » par des données sur la primo-insertion.

Par ailleurs, cette enquête permet de calculer l'indicateur LOLF¹ national 1.2 « taux d'insertion professionnelle » des sortants de l'enseignement agricole et les indicateurs du cinquième SPNF (Schéma Prévisionnel National des Formations) relatifs à la mesure de la double finalité des diplômes professionnels et technologiques (poursuite d'études et insertion professionnelle) et à la mesure de la contribution des classes de troisième et de seconde professionnelle à la mission d'insertion scolaire.

2. La population cible interrogée

Les élèves appartenant au périmètre de l'enquête nationale sont les sortants de l'enseignement technique agricole, hors classes de quatrième, troisième et DIMA². Ils doivent être interrogés de manière obligatoire par les établissements.

Néanmoins, ces derniers, s'ils le souhaitent ou à la demande du niveau régional, ont également la possibilité d'interroger les élèves des classes de quatrième, troisième et DIMA. Dans ce cas l'interrogation est facultative mais les informations sur les élèves sortant sont mises à la disposition des établissements dans l'outil Sphinx.

Ces élèves sortant répondent à un questionnaire unique.

Remarque 1 : les établissements pourront parfois constater que la liste des sortants mis à leur disposition sur l'outil Sphinx ne comprend pas tous les sortants de leur établissement. La différence

1 Loi organique relative aux lois de finances

2 Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

correspond aux élèves qui ont poursuivi leurs études dans un autre établissement mais toujours au sein de l'enseignement agricole. Ils ne sont pas pris en compte au niveau de cette enquête.

Remarque 2 : l'analyse de l'insertion scolaire et professionnelle des élèves de quatrième et troisième de l'enseignement agricole a montré des résultats stables ces dernières années. Comme suite à cette observation, il a été décidé en comité de pilotage de ne pas renouveler l'enquête auprès de ces élèves toutes les années. Pour cette raison, les élèves sortant des classes de quatrième et troisième de l'enseignement agricole ne seront pas interrogés de manière obligatoire en 2014.

3. Le déroulement de l'enquête

3.1. Instructions aux établissements ou sites

Le guide d'enquête (en annexe 1) décrit l'ensemble des opérations de mise en œuvre de l'enquête. AgroSup Dijon-Eduter et la DGER accompagnent les établissements ou sites tout au long de la réalisation de cette enquête afin qu'elle soit réalisée dans les meilleures conditions possibles. La liste des personnes en appui se trouve en annexe 1.

Connexion à l'outil d'enquête SPHINX

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-Eduter, met à la disposition des établissements, pour gérer l'enquête, un module de gestion via internet :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2014/etablissement.htm>

Chaque établissement ou site reçoit au plus tard le 24 janvier 2014 à son adresse institutionnelle, son login et son mot de passe. L'adresse mail utilisée est l'adresse enregistrée dans la base Génôme que les établissements peuvent modifier via Génôme Web. Le SRFD (Cf. 3.3) disposera de l'ensemble des logins et mots de passe des établissements de sa région. Sur cet outil, chaque établissement, trouvera les listes³ de la population cible à interroger : NOM, prénom, classe 2012-2013, INA⁴ et dans certains cas l'adresse, le numéro de téléphone.

3.2. Questionnaire d'enquête

Envoi des questionnaires

Un courrier d'accompagnement doit être adressé à chaque individu interrogé. Le modèle à utiliser est celui de l'annexe 2. Les champs doivent être complétés par les établissements. Ce courrier porte la mention du label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le CNIS⁵ ainsi que la mention CNIL⁶. Ces mentions doivent être présentes sur tous les courriers adressés.

Les enquêtés seront invités à répondre via internet, par voie postale ou par téléphone. Il est recommandé d'interroger la population cible des sortants des classes de seconde, mais aussi optionnellement quatrième et troisième, par téléphone, et d'utiliser aussi ce moyen lors des phases de relance auprès de tous les sortants qui n'auraient pas répondu lors de la première phase.

3 La liste des sortants hors quatrième et troisième d'une part, et la liste des quatrième et troisième d'autre part.

4 L'identifiant national d'apprenant agricole (INA) est l'identificateur de saisie de chaque questionnaire.

5 Conseil national de l'information statistique

6 Commission nationale de l'informatique et des libertés

Saisie et visualisation des réponses

La saisie des réponses obtenues par voie postale ou par téléphone est effectuée par l'établissement ou le site sur leur module de gestion de l'enquête via Internet, sauf pour les individus ayant répondu en ligne. L'établissement ou le site peut visualiser ses propres saisies ainsi que les réponses des répondants de son établissement ayant répondu en ligne.

Point d'attention : Taux de réponse

Le taux de réponse et la qualité des réponses sont déterminants pour une exploitation statistique fiable. Le taux de réponse attendu est de 80%. Les établissements ou sites devront relancer les non-répondants pour atteindre ce taux. En dessous de 60%, la faiblesse du taux de réponse se traduit statistiquement par des résultats qui peuvent être insuffisamment significatifs. Les réponses peuvent être consultées dans des tableaux de bord dès leur saisie sur le module de gestion.

3.3. Instructions aux SRFD

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-EDUTER, met à la disposition des SRFD, pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur région, un module de gestion de l'enquête, accessible via Internet :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2014/region.htm>

Chaque SRFD reçoit avant le 24 janvier 2014, à son adresse institutionnelle, son login et mot de passe.

Pour s'assurer de la réalisation de l'enquête dans les délais et de l'atteinte d'un taux de réponse satisfaisant, le SRFD est invité à suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements. La DGER enverra chaque semaine un bilan de suivi à tous les SRFD.

3.4. Accès à l'outil d'enquête en consultation par les fédérations

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-EDUTER, met à la disposition des Fédérations du privé au niveau national un module pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur fédération, accessible via Internet :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2014/federation.htm>

Chaque fédération nationale reçoit avant le 24 janvier 2014, à son adresse institutionnelle, son login et son mot de passe.

Récapitulatif du calendrier :

Dates 2014	Réalisateurs	Opérations
Jeudi 23 janvier	DGER	Courriel à tous les établissements pour l'annonce de l'enquête et la diffusion de la présente note de service

Jeudi 23 janvier	DGER	Ouverture du module de gestion de l'enquête : SPHINX et mailing à tous les établissements, fédérations de l'enseignement privé et SRFD pour communication des logins et mots de passe
Du vendredi 24 au vendredi 31 janvier	Établissements ou sites	Envoi des questionnaires aux sortants
Février	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Réception et saisie des questionnaires Interrogation téléphonique
Du lundi 3 au vendredi 7 mars	Établissements ou sites	Relance téléphonique auprès des non-répondants
Mars	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Réception et saisie des questionnaires
Vendredi 4 avril	DGER	Clôture de la saisie des questionnaires
D'avril à juillet	AgroSup Dijon EDUTER - DGER	Analyse des résultats
Octobre	AgroSup Dijon EDUTER - DGER	Bilan de l'enquête Restitution des résultats définitifs nationaux

Annexes :

- annexe 1 : Guide de l'enquête,
- annexe 2 : Courrier d'accompagnement du questionnaire,
- annexe 3 : Questionnaire de l'enquête.

ANNEXE 1

Guide de l'enquête 2014

«Le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole»

Sommaire :

- 1 - Le déroulement de l'enquête dans les établissements
- 2 - Le suivi de l'enquête dans les SRFD
- 3- Le suivi de l'enquête dans les fédérations des établissements privés
- 4 - La liste des personnes ressources DGER - AgroSup Dijon EDUTER

Qui est interrogé ?

Tous les élèves inscrits en 2012-2013 ayant quitté l'enseignement technique agricole par voie scolaire en 2013-2014, sauf les élèves de quatrième, troisième, et DIMA.

Les élèves des classes quatrième, troisième, et DIMA, inscrits dans un établissement d'enseignement agricole en 2012-2013 mais qui ne le sont plus en 2013-14 peuvent également être interrogés, mais de manière facultative.

Tous les établissements sont concernés.

Comment se déroule l'enquête ?

L'enquête se fait via internet. Tous les établissements reçoivent sur leur boîte mail institutionnelle un identifiant (login) et un mot de passe spécifiques.

NB : en cas de perte de l'identifiant et du mot de passe, l'établissement prendra contact avec son SRFD ou se reportera à la partie 4.

Remarque générale sur l'accès à la plateforme:

Les navigateurs suivants sont parmi les plus répandus dans les établissements. La liste est ici donnée par ordre décroissant de compatibilité avec la plateforme d'enquêtes :

- Google Chrome (à utiliser en priorité)
- Internet Explorer
- Mozilla Firefox

Le site sur lequel vous trouverez le questionnaire est totalement sécurisé (https). Toutefois, selon les paramètres de votre ordinateur et de votre navigateur, il est possible que le navigateur adresse un message d'alerte. Dans ce cas, vous pouvez procéder de la manière suivante sans risque :

- Sur Google Chrome : cliquez sur « Poursuivre quand même »
- Sur Internet Explorer : cliquez sur « Poursuivre sur ce site Web (non recommandé) »
- Sur Mozilla Firefox : cliquez sur « Ou vous pouvez ajouter une exception... » Puis cliquez sur « Confirmer l'exception de sécurité »

Par ailleurs, si le module de gestion sur Internet se déconnecte, il suffit de se reconnecter à nouveau en tapant login et mot de passe.

1 - Le déroulement de l'enquête dans les établissements

Étape 1 : Connexion au module de gestion

Chaque établissement ou site se rend sur l'adresse

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2014/etablissement.htm>

et saisit ses login et mot de passe reçus par mèl sur la boîte institutionnelle, et clique sur OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :



Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Cliquer sur **Accueil** permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Cliquer sur **Note de service** permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Cliquer **Questionnaire** permet d'afficher le questionnaire en format pdf.

Cliquer sur le menu déroulant des **Autres sites** permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Cliquer sur **Saisir une réponse papier** permet d'accéder au formulaire électronique de l'enquête afin de saisir les réponses. Il faut au préalable connaître leur Identifiant National Agricole (INA) – voir étape 2.

Cliquer sur **Liste des sortants et des non répondants** permet d'accéder à la liste des jeunes à interroger et de relever leur INA et leur coordonnées (voir étape 2).

Cliquer sur **Base de réponses** permet d'accéder à l'ensemble des réponses de votre établissement sous format tableur (voir étape 6).

Cliquer sur **Analyse** permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses de votre établissement (voir étape 6).

Cliquer sur le menu déroulant des **Tableaux de résultats** permet de sélectionner un tableau de résultats (voir étape 6).

NB : Il est tout le temps possible de télécharger ou d'imprimer ce qui est à l'écran, en cliquant sur



Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton rouge



Étape 2 : Liste des sortants et de leur INA

En cliquant sur ce bouton **Liste des sortants et des non répondants**, le bandeau change :



Cliquer sur **Liste des sortants** permet d'ouvrir la liste en format tableur des jeunes à interroger. Sur cette liste sont notamment indiqués leur identité (nom, prénom), leur INA, leurs dernières coordonnées connues, s'ils font partie des personnes à interroger de manière obligatoire ou facultative. Vous pouvez exporter cette liste sur tableur et l'enregistrer.

Cliquer sur **Liste des non-répondants** permet d'ouvrir la même liste que la précédente, sans les individus ayant déjà répondu à l'enquête. Cette liste est actualisée toutes les nuits. Cette liste sera utile pour relancer les anciens élèves (Voir étape 5).

En cliquant sur **Exporter**, il est possible d'exporter sous tableur la liste affichée.

En cliquant sur **Retour au module de l'enquête**, vous êtes redirigés sur le module général de gestion de l'enquête, et le précédent bandeau apparaît (Etape1).

Etape 3: Envoi des courriers / questionnaires aux enquêtés

La DGER recommande aux établissements d'interroger les élèves sortant de quatrième, troisième et seconde par téléphone et les autres sortants par voie postale. Dans les deux cas, un courrier présentant l'enquête est envoyé, accompagné du questionnaire adéquat et d'une enveloppe (timbrée) à l'adresse de l'établissement pour son retour, l'établissement se charge ensuite de la saisie des réponses.

L'ancien élève peut également répondre à l'enquête directement sur Internet (via le lien précisé dans la lettre d'accompagnement) en utilisant son INA comme mot de passe.

Le courrier :

Les établissements doivent compléter les champs du courrier de présentation de l'enquête (Cf. annexe 2). Chaque courrier doit être obligatoirement personnalisé à chaque jeune interrogé en mentionnant l'INA.

Le questionnaire :

Pour savoir si le jeune doit être interrogé obligatoirement ou non, vous pouvez vous reporter à la **Liste des sortants** (Cf Etape 2) : cela est indiqué à la dernière colonne.

Le questionnaire joint au courrier doit être pré rempli par l'établissement pour les données suivantes :

INA (Identifiant National Agricole) de l'enquêté

Classe suivie en 2012-2013 et spécialité

Région et coordonnées de l'établissement

L'envoi doit être fait par l'établissement entre le 24 et le 31 janvier 2014.

La date limite de réponse des enquêtés est fixée au 1^{er} mars 2014.

Étape 4 : La saisie des réponses

L'établissement ou site assure la saisie des réponses collectées par téléphone ou reçues par voie postale dans le module de gestion de l'enquête sur internet.

- Cliquer sur le bouton **Saisir une réponse papier**
- Saisir l'INA de l'enquêté, puis Valider
- Répondre « OUI » à la question : *Saisie du questionnaire par l'établissement ?*
- Saisir les réponses
- Puis cliquer sur Envoyer

Rappel : Les enquêtés peuvent répondre en ligne (via le lien précisé dans la lettre d'accompagnement) en s'identifiant par leur INA. L'établissement peut visualiser la saisie de toutes ces réponses.

Étape 5 : La relance des non répondants

L'établissement ou site peut compter et identifier les non répondants, avec la prise en compte des saisies effectuées en établissement et des saisies effectuées directement par les enquêtés.

Cliquer sur **Liste des sortants et des non répondants** puis sur **Liste des non-répondants** la permet d'ouvrir la liste des sortants qui n'ont pas encore répondu au questionnaire. Cette liste est actualisée chaque nuit. Les anciens élèves qui la constituent sont ceux qui doivent être relancés.

Il est recommandé d'effectuer cette relance par téléphone.

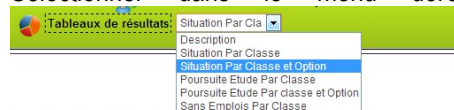
La relance doit être effectuée entre le 3 et le 7 mars 2014, afin d'améliorer le taux de réponse. La nouvelle date limite de réponse est alors fixée au 22 mars 2014.

Étape 6 : Clôture et résultats de l'enquête

La date limite de saisie des réponses par les établissements (ou sites) ou par les répondants en ligne est fixée au 4 avril 2014.

L'établissement ou site a accès à des tableaux de synthèse de ses résultats bruts à tout moment.

Sélectionner dans le menu déroulant **Tableaux de résultats** celui qui vous intéresse.



Ces tableaux sont imprimables ou exportables sous format excel / OpenOffice / pdf / doc en cliquant sur l'icône d'exportation



- Une analyse complète présentant l'ensemble des tableaux de bord est également consultable et exportable en cliquant sur **Analyse**

- L'ensemble des réponses brutes sous forme de tableur peut être visualisé en cliquant sur le bouton **Base de réponses**.

Ce tableau est exportable en cliquant sur l'icône d'exportation



Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXE, Classe et Option).

Dans cet exemple, je souhaite consulter uniquement les résultats des jeunes femmes inscrites en 2012-13 en terminale professionnelle de l'option Services en milieu rural. Ne pas oublier de cliquer sur **Appliquer** pour prendre en compte la sélection.



Une analyse des résultats sera conduite conjointement par AgroSup Dijon/Eduter et la DGER, à l'échelon national au cours de l'automne 2014 : construction d'indicateurs nationaux, rédaction d'une synthèse statistique.

2 - Le suivi de l'enquête dans les SRFD

Les SRFD disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site de leur région.

Chaque SRFD se connecte à Internet avec l'adresse suivante :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2014/region.htm>

après avoir saisi ses login et mot de passe reçus par mèl sur la boite institutionnelle, et cliqué OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :



Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Cliquer sur **Accueil** permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Cliquer sur **Note de service** permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Cliquer sur le menu déroulant des **Autres sites** permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Cliquer sur **Base de réponses** permet d'accéder à l'ensemble des réponses des établissements de votre région sous format tableur.

Cliquer sur **Analyse** permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses des établissements de votre région.

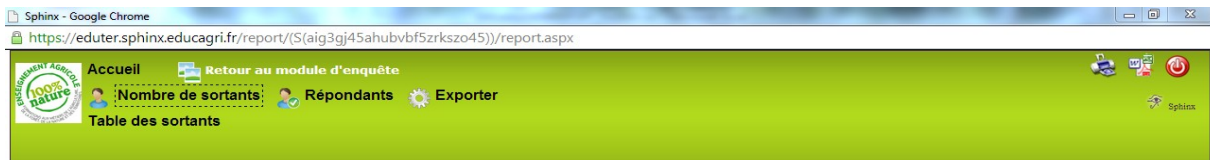
Cliquer sur le menu déroulant des **Tableaux de résultats** permet de sélectionner le tableau de résultats qui vous intéresse.

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXE, Classe, Option et affiliation de l'établissement). Ne pas oublier de cliquer sur **Appliquer** pour prendre en compte la sélection.

Cliquer sur **Login / mot de passe des établissements** pour afficher la liste des établissements de votre région, comprenant leur login, leur mot de passe (Pwd) et le nombre de jeunes sortants de l'enseignement technique agricole qu'ils sont invités à interroger¹ : un établissement peut être amené à demander ces informations au SRFD dont il dépend.

Enfin, en cliquant sur **Sortants et répondants par établissement – table des sortants**, vous êtes redirigés sur un nouveau module dont le bandeau est le suivant :

¹ Cet effectif correspond à celui de l'ensemble des jeunes qui ne sont plus inscrits dans aucune formation scolaire de l'enseignement technique agricole en 2012-2013, qu'ils soient interrogés de manière obligatoire ou facultative (CF note de service).



La commande **Nombre de sortants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de sortants à interroger de manière obligatoire ou facultative, le premier par région, le deuxième par établissement.

La commande **Répondants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de jeunes ayant déjà répondu de manière obligatoire ou facultative, le premier par région, le deuxième par établissement. Ces tableaux sont mis à jour chaque nuit.

La commande **Table de sortants** permet d'accéder à l'ensemble des caractéristiques des sortants à interroger de votre fédération sous format tableur.

NB : Il est tout le temps possible de télécharger ou d'imprimer ce qui est à l'écran, en cliquant sur



Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton rouge



L'analyse régionale n'est pertinente que si elle repose sur la participation d'un nombre suffisant d'établissements. Il appartient donc à chaque SRFD d'inciter les établissements ou sites à mettre en œuvre cette enquête. Chaque SRFD est chargé du suivi du taux de réponse de tous les établissements.

3- Le suivi de l'enquête dans les fédérations des établissements privés

Les fédérations des établissements privés disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site de leur fédération.

Chaque fédération se connecte à Internet avec l'adresse suivante :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2014/federation.htm>

après avoir saisi le login et le mot de passe, propre à chaque fédération et reçu par mèl sur la boîte institutionnelle, et cliqué sur OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :



Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Cliquer sur **Accueil** permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

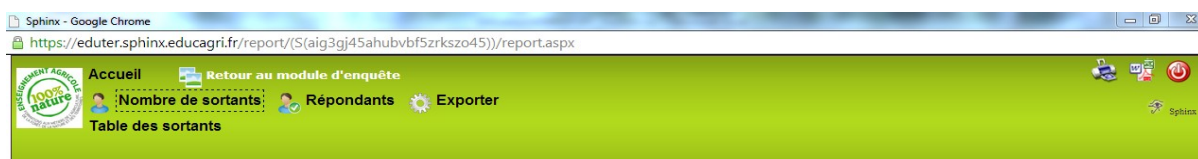
Cliquer sur **Note de service** permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Cliquer sur le menu déroulant des **Autres sites** permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Cliquer sur **Analyse** permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses des établissements de votre fédération.

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXE, Classe, Option et Région). Ne pas oublier de cliquer sur **Appliquer** pour prendre en compte la sélection.

Enfin, en cliquant sur **Sortants et répondants par établissement – table des sortants**, vous êtes redirigés sur un nouveau module dont le bandeau est le suivant :



La commande **Nombre de sortants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de sortants à interroger de manière obligatoire ou facultative, le premier par région, le deuxième par établissement.

La commande **Répondants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de jeunes ayant déjà répondu de manière obligatoire ou facultative, le premier par région, le deuxième par établissement. Ces tableaux sont mis à jour chaque nuit.

La commande **Table de sortants** permet d'accéder à l'ensemble des caractéristiques des sortants à interroger de votre fédération sous format tableur.

NB : Il est tout le temps possible de télécharger ou d'imprimer ce qui est à l'écran, en cliquant sur



Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton rouge



4 – La liste des personnes ressources DGER - AgroSup Dijon EDUTER

Si un établissement ou un SRFD rencontre des difficultés dans la mise en œuvre de cette enquête, il est invité à prendre contact :

-pour des questions générales relatives à la note de service :

-l'adresse électronique institutionnelle :	DGER MISSI sur Educagri	dger.missi@educagri.fr
-Frédéric LEQUÈVRE	: 01 49 55 52 33	frederic.lequevre@educagri.fr
-Filipe SANTOS	: 01 49 55 45 86	filipe.santos@educagri.fr

-pour les questions techniques relatives à la saisie des questionnaires et à la synthèse des résultats :

-Jean-Michel DROUET	: 03 80 77 29 41	jean-michel.drouet@educagri.fr
-Sabrina BONDOUX	: 03 80 77 26 18	sabrina.bondoux@educagri.fr



Objet : Enquête statistique sur le suivi des élèves sortant de l'enseignement technique agricole.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le ministère en charge de l'agriculture mène une importante enquête statistique, afin d'analyser le devenir des élèves et des étudiants ayant quitté l'enseignement technique agricole.

Vous étiez lors de la précédente année scolaire (2012-2013) élève ou étudiant au sein de notre établissement, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint.

Le temps de réponse est inférieur à dix minutes.

Conformément à la loi, vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Les informations que vous communiquerez serviront uniquement à un traitement statistique, permettant notamment de connaître les études poursuivies et les catégories d'emplois occupés par les anciens élèves des différentes filières de l'enseignement agricole.

Il est très important que vous participiez à cette enquête. Notre établissement et les services régionaux chargés d'organiser l'aide à l'insertion scolaire et professionnelle ont besoin de la réponse de chacun pour orienter leurs missions.

Vous pouvez renvoyer votre questionnaire papier complété à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe à notre établissement **ou bien répondre directement au questionnaire sur internet** en vous connectant à l'adresse suivante :

suivi2014.educagri.fr

Code d'accès : *à rappeler par l'établissement*

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire avant **le 1er mars 2014 au plus tard.**

Pour toute question sur la façon de répondre à cette enquête, Madame / Monsieur

[nom de la personne à indiquer par l'établissement] peut être contacté(e) au *[numéro de téléphone à fournir par l'établissement]*.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre enquête et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Visa n°2014A709AG du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2014.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux acteurs de l'enseignement technique agricole (dernier établissement fréquenté, autorité académique de rattachement, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, Institut Eduter).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du responsable de l'établissement de formation.



LE SUIVI DES ÉLÈVES SORTANT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE ENQUÊTE 2014



Cadre à remplir par l'établissement

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro INA

Région

Classe suivie en 2012/2013

Spécialité

Nom et adresse de l'établissement

Sexe :
Homme 1
Femme 2

Date de naissance
Jour Mois Année

Commune où vous vivez au 1^{er} février 2014 :

Code postal

1. Quelle était votre commune de résidence ou celle de vos parents pendant l'année scolaire 2012-2013 ?

Code postal

2. En 2013, avez-vous obtenu le diplôme que vous prépariez ? (une seule réponse possible)

Oui 1 Non 2

3. Cochez les diplômes ou permis que vous détenez :

- 1 CAPA, CAP
- 2 BEPA, BEP, Brevet professionnel agricole (BPA)
- 3 Baccalauréat professionnel, Brevet de technicien agricole (BTA), Brevet de technicien (BT), Brevet professionnel (BP)
- 4 Baccalauréat technologique
- 5 Baccalauréat général (S, ES, L)
- 6 BTSA, BTS, DUT
- 7 Autres diplômes de l'enseignement supérieur (Licence, master, diplôme d'ingénieur, Diplôme d'études comptables et financières (DECF, DESCF))
- 8 Permis de conduire (auto-moto, poids-lourds, transport en commun)
- 9 Aucun
- 10 Autre (précisez)

4. Au 1^{er} février 2014 êtes-vous *(une seule réponse possible)*

- 1 Élève, étudiant(e) (vous poursuivez des études)
continuez à la question 6
- 2 Apprenti(e) (en contrat d'apprentissage dans un CFA)
Est-ce dans un CFA agricole ? 1 oui 2 non
continuez à la question 6
- 3 En emploi (y compris contrat de professionnalisation, CAE, CDD...)
continuez à la question 11
- 4 En formation professionnelle continue, stage rémunéré
continuez à la question 5
- 5 Sans emploi et à la recherche d'un emploi
continuez à la question 10
- 6 Sans emploi et vous n'en cherchez pas
continuez à la question 9

5. Vous êtes en formation professionnelle continue, en stage rémunéré *(une seule réponse possible)*

- 1 Vous avez aussi un emploi
continuez à la question 11
- 2 Vous êtes inscrit en lycée ou en centre de formation d'apprentis pour préparer un nouveau diplôme
continuez à la question 6
- 3 Vous suivez un stage proposé par le Pôle Emploi, la mission locale ou la PAIO
continuez à la question 10
- 4 Autre (précisez)

continuez à la question 10

6. Vous poursuivez des études ou vous êtes en contrat d'apprentissage *(plusieurs réponses possibles)*

- 1 Par choix
- 2 Parce que vous avez échoué à l'examen
- 3 Parce que vous avez besoin d'une qualification supplémentaire
- 4 Parce que vous n'avez pas trouvé d'emploi
- 5 Autre (précisez)

7. Dans quelle classe ou quelle filière êtes-vous inscrit ?

Exemples : terminale CAPA, première professionnelle, préparation concours d'aide soignant, formation d'éducateur...

8. Si vous préparez un diplôme, précisez le nom de ce diplôme et sa spécialité. *Exemples : BTSa ACSE, Bac Pro aménagements paysagers, CAP petite enfance, diplôme d'infirmier...*

continuez à la question 25

9. Si vous êtes sans emploi et n'en cherchez pas : *(plusieurs réponses possibles)*

- 1 Vous êtes dans l'attente d'une autre formation
- 2 Vous êtes dans l'attente d'un poste qui doit se libérer dans les deux mois à venir
- 3 Vous attendez un contrat d'intérim
- 4 Vous avez des problèmes temporaires de santé
- 5 Vous élevez votre enfant ou êtes en attente d'un événement (mariage, naissance...)
- 6 Vous envisagez de changer de ville, de région, de pays, de créer votre entreprise...
- 7 Autre (précisez)

continuez à la question 25

10. Si vous êtes en stage de formation ou sans emploi et à la recherche d'un emploi, quelles sont les démarches que vous entreprenez pour chercher un emploi ? *(plusieurs réponses possibles)*

- 1 Vous êtes inscrit(e) au Pôle Emploi
- 2 Vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim
- 3 Vous faites intervenir des relations personnelles
- 4 Vous avez consulté les petites annonces
- 5 Vous avez participé à des actions organisées par une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation)...
- 6 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contrats avec des entreprises
- 7 Vous êtes en relation avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)
- 8 Vous avez pris contact avec des chambres de métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture
- 9 Vous n'avez entrepris aucune démarche particulière
- 10 Autre (précisez)

continuez à la question 25

11. Vous êtes en emploi au 1^{er} février 2014, quel est le statut de votre emploi ? *(une seule réponse possible)*

- 1 Contrat de professionnalisation
- 2 Autre contrat aidé (CIE, CAE...)
- 3 Contrat d'intérim
- 4 Contrat à durée déterminée (CDD) de moins de 6 mois
- 5 Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou plus
- 6 Contrat à durée indéterminée (CDI)
- 7 Fonctionnaire ou agent public
- 8 Aide familial(e)
- 9 Installé(e) à votre compte
- 10 Engagé(e) dans l'armée

12. Quel est l'intitulé de votre emploi ?

Exemples : exploitant agricole, ouvrier paysagiste, agent de service hospitalier

13. Vous travaillez *(une seule réponse possible)*

- 1 Dans une entreprise privée
- 2 Dans une entreprise publique (SNCF, La Poste...)
- 3 Dans la fonction publique (Etat, collectivité local, hôpital public...)

14. Quelle est la commune de votre lieu de travail ?

Code postal

15. Vous travaillez *(une seule réponse possible)*

- 1 A temps plein
- 2 A temps partiel supérieur ou égal à mi-temps
- 3 A temps partiel inférieur à mi-temps

16. Combien d'heures par semaine travaillez-vous ?

17. Quel est votre salaire mensuel moyen ?

Salaire net, primes comprises, montant arrondi en euro

18. Avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise ? (job d'été, stage...)

- 1 oui 2 non

19. Combien y-a-t-il de salariés de votre entreprise sur votre lieu de travail ?

- 1 Moins de 10 salariés
2 De 10 à 49 salariés
3 50 salariés et plus
4 Ne sais pas

20. Quelle est la fonction principale de votre emploi ? (une seule réponse possible)

- 1 Production, fabrication, chantier, exploitation
2 Installation, réglage, réparation, maintenance
3 Sécurité, gardiennage, police, armée
4 Nettoyage, entretien ménager
5 Transport, manutention, magasinage, logistique
6 Secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil
7 Gestion, comptabilité, fonction administrative
8 Commerce, vente, technico-commercial
9 Informatique, études, méthodes
10 Enseignement, travail d'animation, travail social
11 Soins aux personnes
12 Coiffure, esthétique
13 Autres services aux personnes, garde d'enfants
14 Autre (précisez)

21. Si vous êtes salarié(e) d'entreprise, quelle est votre classification professionnelle ? (une seule réponse possible)

- 1 Manœuvre, ouvrier spécialisé
2 Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3 Employé
4 Technicien, dessinateur, VRP
5 Agent de maîtrise
6 Ingénieur, cadre
7 Autre (précisez)

22. Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Exemples : contrôle laitier, production de plats cuisinés, banque, service après-vente de machines agricoles

23. Dans quelle branche la classez-vous ? (une seule réponse possible)

- 1 Productions agricoles et services annexes aux cultures (dont CUMA, services de remplacement, entreprise de travaux agricoles) et à l'élevage (insémination...)
2 Productions forestières et chasses privées
3 Entreprises paysagistes
4 Bâtiment du gros œuvre (maçonnerie...), travaux public
5 Bâtiment du second œuvre (menuiserie, chauffage, électricité)
6 Industrie mécanique, électricité, métallurgie
7 Industries agroalimentaires
8 Autres industries (bois, textile, chimie, graphique...)
9 Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)
10 Commerce de gros en produits agricoles et alimentaires (dont les coopératives agricoles)
11 Commerce de détail alimentaire, dont la grande distribution (super et hypermarchés)
12 Commerce de plantes et de fleurs
13 Autres commerces et immobilier
14 Réparation automobile
15 Hôtellerie et restauration
16 Administration liée à l'agriculture
17 Gestion du patrimoine naturel public (jardins, espaces verts des communes, ONF, ONCFS, CRPF, réserves et parcs naturels, parcs zoologiques...)
18 Gestion de l'eau, assainissement (épuration, traitement des ordures...)
19 Administrations des autres ministères, collectivités territoriales (sauf jardins, espaces verts, gestion de l'eau, écoles primaires et action sociale)
20 Enseignement technique agricole
21 Éducation nationale
22 Activités de la santé (hôpitaux, médecine, ambulances, laboratoire d'analyse médicale...)
23 Action sociale (CLSH, centres sociaux, foyers ruraux, MJC, ADMR, maison de retraite, CAT, crèches...)
24 Activités vétérinaires et soins aux animaux
25 Services aux particuliers
26 Services aux entreprises agricoles (organisations professionnelles agricoles – chambres d'agriculture, associations de producteurs...)
27 Autres services aux entreprises (communication, informatique, nettoyage, comptabilité, conseil de gestion, architecture)
28 Banques, assurances
29 Autre (précisez)

24. Quelles sont les démarches qui vous ont permis d'obtenir votre emploi ? *(plusieurs réponses possibles)*

- 1 Vous vous êtes inscrit(e) à Pôle Emploi
- 2 Vous vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim
- 3 Vous avez fait intervenir des relations personnelles
- 4 Vous avez consulté les petites annonces
- 5 Vous avez pris contact avec une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation)
- 6 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contacts avec des entreprises
- 7 Vous avez pris contact avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)
- 8 Vous avez repris contact avec des chambres de métiers, de commerce, d'industrie, d'agriculture
- 9 Autre (précisez)

25. Que pensez-vous de votre situation actuelle ? Que souhaitez-vous faire dans le futur ?

Aurez-vous besoin de renforcer votre formation, et si oui, quelle sera votre stratégie pour l'organiser ? *(la réponse à cette question est facultative)*

Merci de renvoyer ce questionnaire rempli à votre ancien établissement (adresse page 1)